ARRITTI

nu 2740 da u 24 à u 30 di marzu 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Ukraine p. 4

La guerre impitoyable de Vladimir Poutine

YVAN

À tè l'abbracciu di ssa terra p.5-6

Après trois semaines de tensions p. 6-7

L'autunumìa ?

Si n'hè andatu l'amicu Norbert Laredo p. 8

À e nostre speranze.
Cantata da Canta u Pòpulu Corsu.

poesia

Corsica Nostra

Sentu lu chjoccu di la campana
In a natura tuttu si spanna
Un son di cornu da le muntagne
Chì scaccia u Corsu da li so lagni

L'ora hè venuta di fà l'unione
Per la salvezza di la nazione
Sta voce pura vene da u core
Ci porta a fede, ci canta amore

Parla di Paoli, di i so guerrieri
Sopra à le cime è le fruntiere
Di Ponte Novu canta la gloria
Ci porta à l'arme, ci porta à more

Corsica nostra, terra d'eroe,
Rizzati libera, falla per noi,
Portanu u nome di libertà,
I to figlioli pronti à marchjà,

Portanu u nome di libertà
I to figlioli pronti à luttà. ■

Arritti
U vostru settimanale hè nant'à internet
www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Adìu o amicu

Ti sì spentu in Aiacciu senza prevèneci è a to sparizione ci pare una burla... Caru Norbert, di vede a to salma ind'è ssa cascia, ùn ci parìa mancu vera. Fighjendu a porta à cantu, m'aspettavu à vèdeti affaccati. Invece innò, sì bè partutu, purtatu da ssa gattivera malatitaccia di a Covid, è lasci un viotu pè i toi, ma dinù pè a Corsica, ancu sè uni pochi frà a ghjuventù forse ùn si n'accòrgeranu micca. Ma noi chì t'avemu cunnisciutu sapemu quant'è tù mancherà à i dibàttiti pulìtichi, à e lotte di terrenu, à e discussioni senza fine à u telèfonu, à i cuntrasti in riunioni, à i neguziati senza sfiatà per intèndesi nant'à cumunicati cumuni. Eri un umanistu è bellu più chè què, eri un umanu cù un core generosu. Ti dispiacìa l'inghjustizia è circavi sempre à impegnati per accuncià e cose. Eri chjuccutu dinù in e to edee, à le volte ancu era annerbante di vèdeti rivene sempre nant'à ciò chì ti parìa essenziale, l'unione frà naziunalisti, a fratellanza da sparghje, èranu di i to cumbatti instanchèvuli. Frà i primi eculugisti di sta terra, per tè l'eculugìa ùn pudìa staccassi da u naziunalìsimu, puru ùn duvìa sfòndesi nentru è ùn eri un neguziatore fàciule. L'èpiche tremende di l'affruntamenti trà naziunalisti sò state vere suffrenze per tè. Ti sì fattu lea trà l'uni è l'altri, à cunvince, à raggiunà, à le volte ancu à supplicà. Dicìi, *«l'eculugìa hè u rispettu di ciò chì vive»*, è u rispettu di a vita per l'ambiente ma dinù per l'umanu era un fundimentu di i to ingagiamenti. Mondu lotte di stu pòpulu pòrtanu a to stampa. Lasci un viotu à tutte st'annate di cumbatti. Quelli chì t'anu cunnisciutu sanu chì ùn hè pussìbule di parlà senza tè di e mubilisazioni contr'à e pulluzioni di u Vaziu, di u passagiu di i petrulieri francesi è taliani in e Bocche di Bonifaziu, di a lotta contr'à a speculazione è a spusessione di a terra, di a salvezza di a lege liturale, di u ricusu di l'incineratore è di ssu capatoghju di u trattamentu di u lozzu, di a lotta pè a verità nant'à a catastrofa di Cernobile è e bugìe infame di u Statu francese, di a richezza è a furtuna di a Corsica in l'energìe rinuvelèvule, di a custruzziune d'un veru Padduc prutettore di l'ambiente è d'une ecunumìa di pruduzzione è di sulidarità suciale, è contr'à parechje altre suffrenze dinù cum'è in Palestina è mondu altri pòpuli in lotta... Quantu belle custruzzioni cullettive chè n'avemu fattu inseme ! Hai chjosu l'ochji quandu a Corsica vidìa àpresi infine a strada d'una ricunniscenza à traversu un statutu d'autunumìa. Quantu ti serìa piaciutu di pudè cummentà è accumpagnà sta speranza! Oghje forse hai ritruvatu parechji militenti chì ci anu lasciatu nanzu à tè, frà i quali Edimondu, è mi piace à pensà chè vi fate avà belle discursate nant'à a situazione di l'ìsula. Dormi in pace caru Norbert. Ci hai lasciatu a to stampa è fermi per sempre ind'è i nostri cori.
Addìu o amicu. ■ **Fabiana Giovannini.**

** Leghje in pàgina 8.*

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Darmanin en Corse

Comme une partie d'échecs

La partie qui s'engage entre, d'un côté, l'État, son gouvernement sortant, puis celui qui sortira des urnes des élections présidentielle et législatives à venir, et d'un autre côté la Corse, sa représentation politique, sa jeunesse en lutte et ses forces vives, peut s'assimiler à une partie d'échecs. Il faudra du temps, et du répondant, pour espérer la gagner !

La stratégie de l'étouffement du nationalisme corse était appliquée par l'État depuis cinq ans, selon une feuille de route définie par Emmanuel Macron lui-même dès son voyage en Corse du 6 février 2018. Elle a été contrée par la vitalité des forces politiques nationalistes qui, élection après élection, ont réussi une progression constante, jusqu'à la victoire électorale de juin 2021. Dès lors, la contradiction a atteint son paroxysme entre une demande démocratique toujours plus forte côté Corse, et une volonté de ne rien lâcher de l'État, dossier après dossier, ni sur le rapprochement des prisonniers politiques, ni sur l'enseignement par immersion, ni sur la lutte contre la spéculation foncière, sans compter la guérilla préfectorale contre l'Exécutif menée sans cesse et jusqu'au bout.

De cette confrontation est née une montée des tensions jusqu'à l'explosion qui est survenue après l'odieuse agression meurtrière contre Yvan Colonna. Les manifestations de Corti, puis de Bastia, ont été des manifestations de rupture, dont les débordements ont été assumés non seulement par leurs auteurs, mais aussi par la foule qui est restée massivement auprès d'eux. Plus encore que les cocktails molotov et les projectiles lancés, les images de la foule accompagnant et protégeant les assaillants ont certainement fait réfléchir au sommet de l'État, jusqu'à décider d'infléchir sa politique. C'est dans ce contexte que Gérald Darmanin a été désigné, et qu'il a mené son déplacement en Corse.

Qu'allait-il sortir de ce déplacement ministériel qui, pour une fois, était radicalement différent des visites convenues de ministres en goguette ? Des engagements réels, c'est-à-dire écrits, ou de simples déclarations ? Il fallait bien sûr acter des engagements écrits pour être en meilleure position pour la suite de la partie.

C'est ce qu'a fait Gilles Simeoni en signant avec le ministre un *« compte-rendu des réunions »* avant que celui-ci ne reparte de Corse, après trois jours passés sur place. Les revendications de l'heure y figurent, notamment *« l'engagement à ce que la vérité soit faite sur les circonstances de l'assassinat d'Yvan Colonna »*, et *« un prompt rapprochement dans les prochaines semaines vers le centre de Borgo »* pour Pierre Alessandri et Alain Ferrandi.

Ce *« compte rendu »* acte aussi *« un processus de dialogue »* en vue de la mise en œuvre *« d'une réponse politique globale »*, dialogue qui débutera *« à Paris dès la première semaine du mois d'avril par un premier cycle de réunions »*. Il définit le *« périmètre »* de ces réunions, incluant *« l'évolution institutionnelle vers un statut d'autonomie qui reste à préciser (...) à la lumière des statuts existants dans la Constitution, en Méditerranée ou le long de l'Arc atlantique, voire de propositions sui generis »*.

Voilà pour le texte réellement commun. Deux autres volets sont mentionnés comme émanant de la volonté non partagée des deux parties. Côté Corse, il est indiqué *« une volonté d'une évolution concrète concernant la langue, la culture et la reconnaissance du peuple corse »*. Côté État, il est *« réaffirmé deux principes intangibles : la Corse dans la République et le refus de créer deux catégories de citoyens »*.

Face à ce processus écrit, et à la responsabilité à prendre pour en permettre le déroulement ultérieur, Gilles Simeoni a été seul à signer le texte final. Notamment les groupes nationalistes d'opposition, PNC, Core in Fronte et Corsica Libera, ont refusé de le faire. Il y a une part de logique politique dans cette attitude, car l'électorat nationaliste a sa part de « radicaux » pour qui la négociation d'un compromis est par définition contre-nature. Il y a aussi sans nul doute une bonne part de calcul politique de la part de certains mouvements décidés à contredire la prééminence de Femu a Corsica telle qu'elle est sortie des urnes en juin dernier.

Qu'ont-ils d'autre à proposer pour que la Corse aille à nouveau de l'avant dans la longue marche historique entamée depuis les années 70 ? On se souvient que la stratégie de la surenchère avait déjà été appliquée en son temps contre Edmond Simeoni, décidé à jouer l'avancée historique du premier statut particulier de la Corse, quand d'autres dénonçaient *« a tràppula »* lors des élections de 1982. Depuis, l'Histoire a tranché.

Dans ce contexte de fronde interne, la majorité absolue de l'Assemblée de Corse gagnée dans la clarté par Gilles Simeoni en juin 2021 sera sans conteste une pièce maîtresse pour la suite de cette partie, difficile et historique, entre l'État et la Corse ! ■

Internaziunale

Ukraine

La guerre impitoyable de Vladimir Poutine

« Viva la muerte ! » avait été le cri de ralliement des légions franquistes en train d'écraser les républicains en Espagne. Il pourrait être aujourd'hui celui des « légions Poutine » qui veulent écraser dans le sang la résistance ukrainienne. La défaite des forces démocratiques dans les années 30 en Espagne avait entrainé des conséquences terribles, quarante années de dictature, particulièrement ressenties au Pays Basque et en Catalogne. L'Ukraine pourrait bien connaître le même sort ! Pèserait alors sur l'Europe une menace dont la dictature russe fera usage à chaque instant.

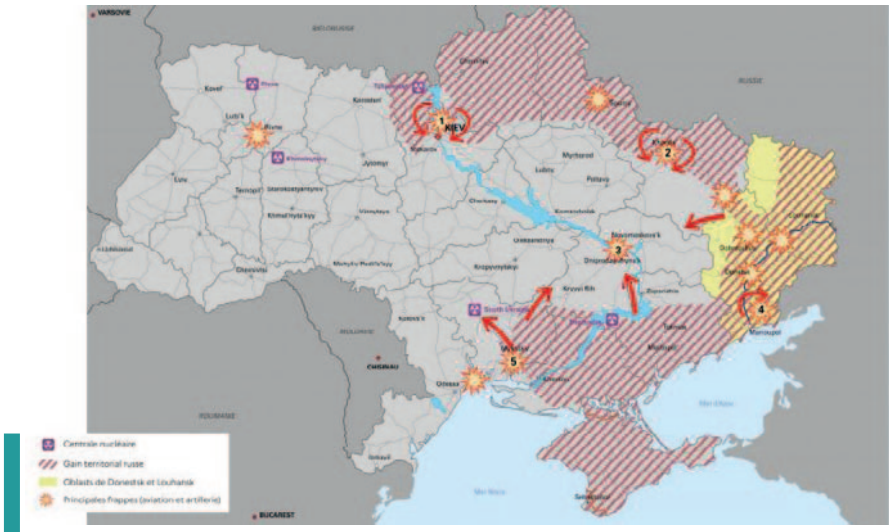

Situation en Ukraine au 21 mars2022 - © Ministère des Armées

Le scénario ukrainien est semblable aujourd'hui à celui de l'Espagne de 1935, à savoir l'invasion par des forces militairement supérieures, en vue d'instaurer, contre la volonté du peuple, un régime autoritaire et dictatorial.

Il n'est pas besoin d'être grand stratège pour comprendre le déroulement des opérations militaires. L'armée russe bombarde à coups de missiles tirés depuis la Russie, depuis la Crimée, et depuis les navires stationnés en Mer d'Azov et en Mer Noire, tandis que l'aviation lâche ses bombes depuis la haute altitude pour s'assurer d'échapper aux missiles défensifs tirés depuis le sol par l'armée ukrainienne. D'où des bombardements largement approximatifs qui jettent la mort et l'effroi dans les populations civiles. Ce qui est de toutes façons le but recherché.

Une fois le « nettoyage aérien » accompli, les chars avancent et couvrent la progression au sol de l'armée russe. Elle se heurte à la forte résistance des soldats ukrainiens appuyés sur leurs ouvrages de défense, même si ces derniers ont souffert des bombes. Si l'attaque est repoussée, les bombardements reprennent. Puis les chars. Jusqu'à ce que l'armée présente sur le champ de bataille soit encerclée.

Après, c'est une question de temps. En insécurisant intentionnellement les évacuations de civils durant les phases préalables, les Russes ont réduit la durée de résistance des forces armées adverses car elles doivent alors partager les vivres stockés tandis que le ravitaillement ne peut plus se faire.

Cette volonté de couper les lignes de ravitaillement est ainsi à l'œuvre ville par ville ; il s'étend même désormais à tout le pays qui est soutenu par les livraisons d'armes et de vivres venus de l'ouest. D'où l'utilisation « en avant-première » des derniers nés des missiles russes qui vont détruire des stocks très loin dans l'ouest du pays. L'engagement européen est suffisamment fort pour compenser ces pertes et pour l'instant la résistance ukrainienne peut tenir à Kiev. Mais à Marioupol, c'est probablement déjà trop tard.

De toutes façons, la chronique des combats fait état de la résistance ukrainienne ayant pu engranger des victoires en repoussant les assauts de l'armée russe ; mais il n'y a aucun récit de contre-attaques ukrainiennes ayant repris le terrain perdu. Ce qui revient à admettre que les Russes progressent inexorablement.

Jusqu'à quand les Ukrainiens pourront-ils ainsi tenir avec l'appui de ceux qui les ravitaillent depuis l'ouest ? Suffisamment, espère-t-on, pour attendre que les effets des sanctions économiques aient commencé à assécher les finances de Poutine, et donc le rythme des offensives russes. On imagine que Kiev pourra tenir un certain temps. Mais tout ce qui est plus à l'Est, notamment les territoires qui bordent la Mer d'Azov, seront probablement rapidement défaits.

Dès lors les troupes rendues disponibles convergeront vers Kiev et les grandes villes qui résisteront encore. Et ainsi de suite, jusqu'à la capitulation attendue par Vladimir Poutine.

On ne voit pas bien de scénario alternatif. Même s'il devait finir ruiné par les sanctions, Poutine préférera cela à un échec militaire qui serait pour lui une humiliation suprême. Et de toutes façons, dans sa logique du rapport de forces, il imagine que sa victoire finale permettra ensuite d'obtenir rapidement la levée de ces sanctions par la voie diplomatique. Car d'autres enjeux surgiront, en Chine par exemple, et le martyre du peuple ukrainien sera alors assez vite oublié. Pour éviter ce scénario en Ukraine, puis dans les pays qui seront dans le collimateur après elle, il faudrait en faire plus que ce qui a été décidé jusqu'à présent. Mais l'Europe n'est manifestement pas prête pour cela. ■ **F.A**

Ripressione

Rassemblements spontanés à l'annonce de la mort d'Yvan Colonna.

À tè l'abbracciu di ssa terra

Ghjè quand'omu ripigliava un pocu di speranza, dopu à duie settimane di comà, pensendu, ghjuntu sin'à quì, ch'ellu averebbe a forza di francàssila, ch'avemu amparatu stu funestu luni a morte d'Yvan Colonna.
Martoriu di a càusa corsa, Yvan ùn averà mancu avutu u piacè di rivede a so terra. Ùn li anu micca lasciatu ssu drittu, arrubènduli a so libertà, pò a so vita. S'hè spentu in Marseglia nant'à un lettu d'uspidale. À i so dui maschji, Ghjuvan'Battista è Ghjaseppu, à a so moglie, a so mamma, u so babbu, a so surella, u so fratellu è tutti i soi adduluriti, à u pòpulu corsu in dolu, Arritti prisenta e so cundugleanze afflitte è fraterne. À tè Yvan, l'abbracciu di ssa terra. Dormi in pace. È da i to sogni i più belli quassù in e to muntagne, à mezu à a to machja, prutegi a nostra ghjuventù è prutegi u to paese.

Humble berger, la vie d'Yvan Colonna bascule à l'âge de 40 ans. Après le traumatisme de l'assassinat du préfet Erignac, et la folie vengeresse qui s'empare de l'État, particulièrement de sa police et de sa justice antiterroristes, après des centaines d'arrestations abusives, des mois de préventives injustifiées, des méthodes totalement illégales, allant jusqu'à fabriquer de fausses preuves pour tenter de confondre de prétendus coupables, après l'accusation de *« peuple préféticide »* et un déchainement de haine de l'État envers la Corse des années durant, le commando dit Erignac est arrêté. De lourdes peines sont prononcées, de 15 années de détention jusqu'à la perpétuité. Le nom de Colonna apparait en amont de ces arrestations, de manière barbouzarde, par le biais d'un mystérieux indicateur auprès du préfet Bernard Bonnet, celui-là même qui sera mis en cause dans un incendie de paillotes quelques années plus tard... Son nom réapparait ensuite lors des gardes à vue des membres du commando, vraisemblablement soufflé par les policiers. Yvan donne alors une conférence de presse pour dire son innocence qu'il ne cessera jamais de clamer. Persuadé qu'il n'a aucune chance de réchapper à la vengeance d'État, après les centaines d'arrestations qu'a connu la Corse, il prend le maquis. Sa cavale trompera toutes les polices de France durant quatre ans, attisant deux sentiments contraires, d'une part une véritable haine des services anti-terroristes et de tout l'appareil d'État, d'autre part un mythe auprès du peuple corse persuadé de son innocence.

L'impossibilité de prouver réellement sa culpabilité transformera l'affaire Erignac en affaire Colonna. Les membres du commando l'exonèreront durant leurs procès, Pierre Alessandri s'accusera même du crime, mais ces déclarations n'ont jamais été prises en compte par la justice. Pas plus que n'a été pris en compte le fait qu'il ne pouvait matériellement être à Aiacciu au moment de l'assassinat, les écoutes téléphoniques qui ne sont pas parvenues à le confondre, les contradictions dans les déclarations des membres du commando et de leurs épouses, leurs rétractations, les deux témoins visuels du crime, parmi lesquels un ami personnel du préfet qui n'ont jamais cessé d'affirmer qu'Yvan Colonna n'était pas le tireur, les contradictions de l'expertise balistique qui ne parvient pas à l'incriminer, les déclarations et les preuves matérielles qui l'innocentaient, la certi- ...

Yvan

Natu u 7 d'aprile 1960 in Aiacciu Yvan face i so studii in Aiacciu, pò in Nizza induve i so parenti insègnanu. Passa u so bascigliè cullandi pò un DEUG d'Educazione Fisica è Spurtiva à l'Università di Nizza. Face u so serviziu militare in u corpu di i spendifochi di Parigi è ghjè l'istatina *maître-nageur-sauveteur* in Carghjese. Ghjè dì u so altruìsimu...
Prufundamente attaccatu à a Corsica, appassiunatu di a vita muntagnola è paisana, si ne volta in Corsica è si stalla cum'è pastore in u so paese di Carghjese. Militendu in u muvimentu naziunalistu indipendentista, hè suspettatu d'esse militente di u Fronte.
S'impegna in a vita paisana è ind'è associ, intrena i zitelli di a squadra di ghjocu à pallò di l'Associu Spurtivu di Carghjese. S'interessa à tutte e lotte eculugiste è suciale à u pianu lucale è internaziunale. Face un viaghju à pedi in Amèrica latina per scopre ssu cuntinente è i so pòpuli affascinanti.
Si marita cù Pierrette è hà un figliolu in u 1990, Ghjuvan'Battista, di u nome di u s'amicu di ghjuventù, Ghjuvan'Battista Acquaviva ancu ellu assassinatu in u 1987.
Yvan s'occupa di e so capre ch'ellu tene cù amichi è d'un alivetu.
In prigiò, spiccatu da a so prima moglie, currisponde cù Stefanìa è s'innamureghja. Si marìtanu u 3 di marzu 2011 è anu un figliolu, Ghjaseppu, natu u primu di dicembre 2011. Ssu zitellu ùn averà mai vistu u so babbu lìberu.
Pocu fà, avìa mandatu un pìcculu sceccu à Scola Corsa ch'ellu vulìa sustene da tutte e so forze. Yvan ùn scrivìa chè in corsu e so lettere è zifrava sempre cù stu mottu: *« cù un murale d'acciaghju »*. Era una persunalità fora di cumunu, cù un veru stintu corsu è l'amore di u so paese arradicatu in core. ■

Ripressione

...

tude qu'au moins deux autres membres du commando n'ont pas été identifiés parmi lesquels pouvait se trouver le tireur (empreinte inconnue dans l'affaire de Petrusella où l'arme qui a servi à l'assassinat a été dérobée), tous les éléments à décharge ont été systématiquement rejetés ou ignorés. La justice a scandaleusement refusé d'accorder une reconstitution (obtenue trop tard, lors du troisième procès, quand sa culpabilité était déjà installée dans l'opinion des juges). Tous les dysfonctionnements de la justice l'ont accablé, comme s'il y avait besoin d'un coupable coûte que coûte, même au prix de la vérité, et que la déclaration du Président de la République, bafouant la présomption d'innocence lors de son arrestation le 4 juillet 2003, avait conclu définitivement l'affaire : *« la police française a arrêté Yvan Colonna, l'assassin du préfet Erignac »*. Ainsi, l'ombre de l'incertitude n'a jamais cessé de planer sur l'identité réelle du tireur. Quant à lui, il a toujours affirmé : *« je n'ai jamais tué personne, je n'ai jamais pensé tuer quelqu'un, je n'ai jamais imaginé participer au meurtre de quelqu'un... Je vous demande tout simplement de me croire, parce que c'est la vérité... Je suis innocent. »* Au point que la Cour n'a pu se résoudre à le condamner à la peine incompressible de 22 ans, pourtant réservée à l'assassin dans l'échelle des condamnations des membres du commando.

Condamné définitivement à la perpétuité le 20 juin 2011, Yvan Colonna a toujours eu une conduite *« exemplaire »* en prison. Il était libérable en droit français à compter de 2021. Depuis sa condamnation définitive, il avait aussi droit au rapprochement pour purger sa peine dans l'île. Mais le statut de DPS (détenu particulièrement signalé) qui lui a été appliqué par vengeance d'État lui en a fermé la porte. Ainsi, il n'aura jamais revu le ciel de Corse.
Les avocats, les comités de soutien, les associations de défense des prisonniers, les élus de l'assemblée de Corse, des maires, des parlementaires (de tous groupes de l'assemblée nationale), n'ont cessé de réclamer ce rapprochement. En vain. Un acharnement qui reste insupportable aux yeux des Corses. Comme est insupportable son agression et ses circonstances troubles.
Aujourd'hui le moment est au recueillement auprès des siens, mais viendra l'heure des comptes.
Riposi in pace o Yvan. À tè la Corsica regina, unta da u to sacrifiziu. ■ **F.G.**

L'autunumìa ?

L'État a levé les tabous cette semaine après quinze jours de fortes tensions dans l'île. Un processus de dialogue attendu depuis cinq ans s'ouvre enfin et met l'autonomie de l'île en objectif. Mais la colère reste vive, d'autant qu'Yvan Colonna a rendu son dernier soupir et plongé l'île dans une émotion qu'on ne mesure pas. Retour sur les évènements de cette troisième semaine depuis l'agression meutrière contre Yvan Colonna.

15 mars. Un nouveau bilan de la manifestation de Bastia est publié par le Procureur de la République. Il fait état de 102 blessés, dont 77 parmi les forces de l'ordre, de 650 coktails molotov tirés par les manifestants, dont certains confectionnés de boules de pétanque remplis de billes de plomb, de 4000 grenades lacrymogènes, une dizaine de grenades de désencerclement et trois tirs LBD par les forces de l'ordre. Une charge explosive a également soufflé les vitres de la Poste. Trois escadrons de gendarmes mobiles, trois compagnies de CRS, des effectifs locaux de police et un engin lanceur d'eau ont été mobilisés...

15 mars. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, est annoncé pour les 16 et 17 mars. À l'annonce de sa venue, la Coordination de l'ensemble du mouvement national réunie à Corti maintient la pression et rappelle ses revendications de base : *« Ghjustizia è verità per Yvan, libertà per tutti i patriotti, ricuniscenza di u pòpulu corsu, suluzione pulìtica pè a Corsica »*. Les blocages de lycées et collèges se poursuivent, de même que les rassemblements devant les préfectures et sous-préfectures, et des occupations de bâtiments publics.
Le collectif d'avocats Sustegnu Ghjuventù dénonce, au nom *« du respect des libertés fondamentales et de la convention européenne des droits de l'homme »*, le *« marquage »* de lycéens à Aiacciu, avec des produits codés : *« l'utilisation de ce procédé n'est prévue par aucune disposition légale ou réglementaire »*.
Une compagnie de 130 CRS spécialisée en violences urbaines est annoncée dans l'île.

16 mars. Sur les différents médias insulaires, le ministre s'exprime avec des engagements forts.
Sa visite-marathon durant ces deux journées le fait rencontrer : président du Conseil exécutif, présidente de l'assemblée de Corse et présidents de groupes, coordination de Corti regroupant toutes les organisations nationalistes et les syndicats étudiants, parlementaires, familles d'Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, représentants des associations de défense des prisonniers, acteurs de la vie économique et sociale, des maires, le recteur d'Académie, le président de l'Université, ainsi que le Collectif Maffia Nò.
Concernant l'autonomie, *« ce peut être un statut à la polynésienne tel que cela existe dans la Constitution, avec l'économique et le social à la Collectivité de Corse, le régalien à l'État, ou un statut sui generis, différent, avec des modifications qui appartiennent au Président de la République, au congrès et au peuple souverain »* dit le ministre de l'Intérieur. Concernant l'agression d'Arles, il affirme : *« nous allons faire toute la lumière sur la tentative d'homicide contre Yvan Colonna, trois types d'inspection sont lancés pour connaître la vérité »*. Il s'en-

Ripressione

G. Darmanin propose l'autonomie

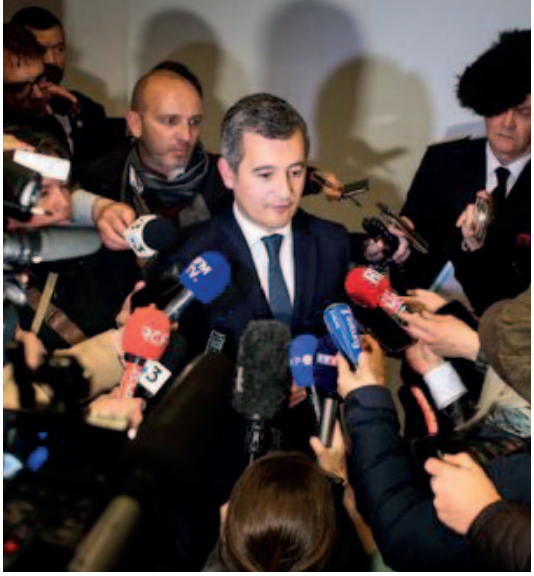

gage aussi sur le rapprochement des prisonniers, abordera la question de la levée du Fijait (fichier ADN) contre les nationalistes et des amendes fiscales. Des engagements perçus avec différentes interprétations dans l'île.
« Des engagements très forts ont été pris... Des points importants ont été actés. C'est le premier pas d'un processus de portée historique, qui vient clore un cycle de 50 ans de logique de conflit, avec d'un côté l'aspiration du peuple corse à être reconnu, et de l'autre le refus obstiné de cette reconnaissance » commente le président du Conseil exécutif, qui reste prudent : *« Trop souvent la Corse et le peuple corse ont été trompés. Dans l'esprit de beaucoup, il y a la crainte, et quelquefois même la conviction, qu'il peut y avoir une volonté dilatoire du côté de Paris »*.
Aussi, Gilles Simeoni demande une sacralisation des engagements de l'État par le biais *« d'un document officiel écrit co-signé avec le ministre »* qui engagerait Emmanuel Macron s'il était réélu, et au-delà l'État français.
Dans un communiqué, le FLNC (regroupant Union des Combattants et 22 octobre) dénonce *« le déni méprisant de l'État »*, salut les mobilisations et déclare : *« jeunesse corse, le front est à tes côtés »*. Il menace : *« si l'État français demeurait sourd... les combats de rue d'aujourd'hui, seront ceux du maquis de la nuit de demain »*.
L'Associu Sulidarità demande la libération de tous les prisonniers politiques.

17 mars. Les déclarations du ministre déchaînent en France, comme aux plus belles heures des dénigrements de l'île, les réactions des biens pensants, anciens ministres ou chroniqueurs des médias. L'art de mettre l'huile sur le feu...
Plus sérieusement heureusement, de nombreux constitutionnalistes commentent les annonces. Wanda Mastor, qui a rendu en octobre dernier un rapport sur la question de l'évolution institutionnelle de la Corse vers l'autonomie à la demande du président du Conseil exécutif, rappelle : *« la seule autonomie qui vaille est l'autonomie législative : la capacité pour la Collectivité de Corse d'adopter ses propres lois... j'ai essayé d'éclaircir le débat en expliquant qu'en droit constitutionnel comparé, l'autonomie signifiait la possibilité pour une région d'adopter ses lois directement, dans un certain nombre de domaines. Ce qui se traduit, dans les discours de la majorité territoriale, par l'autonomie de plein droit et de plein exercice... Indivisibilité n'est pas uniformité et la République française doit, au contraire, se nourrir de sa diversité plutôt que de continuer à la nier »*.
Le juge d'application des peines, après avis favorable du Parquet antiterroriste, suspend la peine d'Yvan Colonna compte tenu de son état de santé, afin de lever les contraintes pour sa famille et ses proches de pouvoir le visiter à l'hôpital. Yvan Colonna est toujours entre la vie et la mort.
À l'Assemblée nationale, débutent les auditions des responsables pénitentiaires de la centrale d'Arles. *« Il nous faut des éléments de réponse qui ne nous ont pas été apportés sur pourquoi ce régime de faveur »* à Franck Elong Abe auteur de la tentative d'assassinat, a commenté Jean Félix Acquaviva, député de Haute-Corse. *« Ce ne sont pas six mois d'amélioration, c'est ce qui nous a été indiqué par le directeur de l'administration pénitentiaire, de ce monsieur qui fondent à ce qu'il est un contrat de travail rémunéré, alors qu'aucun dhijadiste n'a ce genre de contrat, et que même le contrôleur des prisons dit que normalement ils sont interdits de ce genre d'activités »*. *« Cela remet en cause le statut de DPS puisqu'il se trouve que deux DPS ont été mis en contact avec un degré de dangerosité de l'un supérieur à l'autre manifestement. Il va falloir adapter ce statut »* a commenté pour sa part le député LR de Corse du Sud, Jean-Jacques Ferrara.

18 mars. Gérald Darmanin quitte la Corse. Il n'a pas signé de protocole avec les élus de la Corse, mais un compte-rendu de sa visite rappelant les engagements de l'État, essentiellement : marche vers un statut d'autonomie à définir pour l'île avant la fin de l'année avec un calendrier ; rapprochement rapide d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri. Il donne rendez-vous en avril prochain, place Bauveau à Paris. Quant à Emmanuel Macron, s'il annonce qu'il n'y a pas de tabous, il nuance les engagements du ministre : autonomie qui reste à définir *« dans la République française dont la langue française est la langue »*, ce qui met le doute sur la volonté de reconnaissance du peuple corse, ou de coofficialité de la langue corse.
L'idée que la violence paie plus que l'action des élus progressent dans l'île. *« Peut-être que 95 % du chemin était fait et que les mobilisations ont permis de réaliser les 5 % restant »* alerte le politologue Andria Fazi, *« en tout cas je ne crois pas qu'il faille minimiser et l'engagement très important de tous ces jeunes et de tous les gens mobilisés au-delà des incidents... il ne faut pas minimiser non plus l'action des élus, mais aussi des associations de prisonniers, des familles, des avocats, ça fait partie d'un tout, et je crois que chercher à opposer une forme d'action contre une autre serait une grave erreur pour le nationalisme »*.

19 mars. Une nouvelle manifestation est programmée à Aiacciu pour le dimanche 27 mars par la coordination réunie à Corti, hors la présence du président du Conseil exécutif et de Femu a Corsica. *« On peut être au départ d'une action politique historique comme on peut être au départ d'un chaos absolu »* prévient Paul Félix Benedetti, leader de Core in Fronte. *« On va faire le point sereinement pour réfléchir à la façon d'être le plus efficace ensemble »* a commenté par la suite le président du Conseil exécutif.
Les clivages se creusent parmi les différents groupes issus de l'ancienne majorité nationaliste (2015-2021), probablement ce sur quoi mise essentiellement le gouvernement, et au-delà l'État français...

20 mars. La plupart des lycées et collèges lèvent les blocus et annoncent *« d'autres modes d'action »*.

21 mars. On apprend dans la nuit, la mort d'Yvan Colonna à Marseille des suites de son agression meurtrière. Les siens, la Corse, sont plongés dans le désarroi et l'amertume de l'injustice. Des rassemblements spontanés se forment devant les préfectures.
Sa famille demande à ce que l'on respecte son deuil. ■

Si n'hè andatu l'amicu Norbert Laredo

S'hè spentu u 15 di marzu à l'età di 71 anni. ARRITTI manda e so cunduleanze afflite à i soi, a so moglie, Nathalie, i so figlioli Sylvain, Mathieu, Clara Maria è Pierre, tutti i parenti è l'amichi.

Le premier mot qui vient à l'esprit pour évoquer la mémoire de Norbert est le dévouement.
Norbert était un homme entièrement dévoué.
Il était dévoué à sa famille, à sa mère qu'il a accompagnée avec constance et qu'il va rejoindre dans sa dernière demeure, à sa grande famille, à ses quatre enfants qu'il chérissait tant.
Au-delà de sa famille, tous ceux qui l'ont croisé dans sa carrière d'enseignant dans la formation continue gardent le souvenir de l'attention qu'il portait à chacun d'entre eux, et des résultats obtenus.
Il était aussi dévoué à son pays, la Corse, qu'il aimait par-dessus tout. Son esprit militant a été remarquable et, tous ceux qui l'avons cotoyé, nous savons à quel point il était engagé et infatigable.
Il était dévoué à l'écologie, la grande cause qu'il a embrassée dès son origine, bien avant qu'elle ne soit arrivée à ce qu'elle est aujourd'hui. Quand nous parlions de lutte pour l'environnement, au tout début du Garde, dès les années 70,

d'énergies renouvelables avec le Comité Anti-Vaziu, de limiter et trier nos déchets pour lutter contre l'incinération et la pollution, la voix de Norbert était toujours parmi les premières à se faire entendre et à montrer le chemin à suivre pour ne pas infliger davantage de dommages à la planète en général, et ici en Corse. Aussi, c'est tout naturellement qu'il a été le leader du mouvement écologiste en Corse, après avoir fondé à la fin des années 80, avec quelques amis, i Verdi Corsi. Les hommages viennent de toute la France de militants qui l'ont connu et apprécié. Partout où il s'engageait, Norbert privilégiait le respect et l'amitié, tout en étant solidement attaché à défendre ses points de vue. C'était un homme de conviction aimé et respecté par tous.
Durant son parcours politique, qui n'a jamais recherché les honneurs, il a été élu à l'Assemblée de Corse au sein de la liste Corsica Nazione de 1992 conduite par Edmond Simeoni. Le souvenir qu'il a laissé a marqué amis et opposants, tant il était attaché au dialogue, bien que l'actualité ait été, alors, souvent difficile. Il fut ainsi de ceux qui ont œuvré aux accords qui ont mis fin à Migliacciaru aux affrontements entre nationalistes. Son engagement s'exprimait aussi auprès de grandes causes internationales, notamment avec le Comité Corsica-Palestina.
Nationaliste, écologiste, humaniste : rare-

L'umagiu d'Auropa Eculugìa i Verdi

« Norbert Laredo nous a quittés sans trop de bruit, sans prévenir. Quelle tristesse, quelle émotion, partagées par tous les militants écologistes qu'il a côtoyés. Si l'écologie s'est incarnée en Corse c'est bien à travers lui. Militant associatif infatigable, il a été de tous les combats, Comité anti boues rouges, Défense du littoral et lutte contre la spéculation immobilière avec le Garde, Comité anti Vaziu et bien d'autres. À partir de 1988, il s'engage encore plus en politique en fondant avec ses amis le mouvement Vert en Corse, I Verdi Corsi ; il travaille sans relâche pour l'union des nationalistes et devient en 1992, le premier élu écologiste à l'Assemblée de Corse sur la liste Corsica Nazione conduite par Edmond Simeoni. Homme de dossiers, il fera le maximum pour le développement de la langue corse, des énergies renouvelables, pour la défense de l'environnement. Très engagé sur la gestion des déchets, il participera notamment à la mise en place d'un rapport sur la faisabilité du tri et de la valorisation des déchets en Corse en 1995. Dossier qui sera enterré à son grand désespoir lorsque surgira le projet d'incinérateur.
Homme de paix, il participe activement à la création du comité national du Fium'orbu en décembre1998 qui aboutira « aux accords de paix de Migliacciaru » en juillet 1999. Il était également un membre actif du comité Corsica-

À tempu militente eculugista è sustegnu di sempre à u naziunalìsimu corsu, l'eculugìa hè lotta pè a terra è Norbert Laredo n'era un veru testimognu, cù ellu, a bandera mora hà sempre accumpagnatu l'affissi eculugiste.

Palestina. Européen convaincu, il soutiendra la candidature de Max Simeoni sur la liste des Verts en 1989, il sera candidat en troisième position sur la liste des verts conduite par Jean Luc Benhamias, enfin il soutient son ami François Alfonsi, candidat aux européennes, en 2009, 2014 et en 2019. Récemment, il avait rejoint le comité de soutien à Yannick Jadot.
Europe Ecologie / I Verdi prisenta e so parte afflitte à tutti i soi. » ■

Sò numarose e nostre lotte chì pòrtanu l'impegnu di Norbert Laredo. Quì, a lotta contr'à u passagiu di i petrulieri è altri trasporti periculosi nu e Bocche di Bonifaziu. Una lotta ch'avemu vintu.

ment comme avec Norbert nous aurons connu quelqu'un qui mettait autant en cohérence ses actes et ses convictions. Il s'est donné sans compter à toutes celles et tous ceux qu'il aimait, et à tout ce qui lui semblait important de défendre et de soutenir.
Ses combats continueront après lui, nous aurons tous à cœur de les poursuivre. Pour faire continuer, au-delà de ce jour de deuil, cette force qu'il a dégagé toute sa vie, ce dévouement exceptionnel qui nous a tous marqué tant il était désintéressé et sincère.
Caru amicu, quantu ci hai da mancà! Risposa in pace. Mai un ci scurderemu di tè. ■ **ARRITTI.**

Umagiu à Abel Raclot

A San Ghjisè hè festa di i bancalari è i bancalari di Corsica anu vulsutu rende umagiu à unu di i soi oghje smaritu. Abel Raclot era artisgianu d'arte à A Croce d'Ampugnani. Hà fattu un travaglione per riabilità u mòbulu corsu in Corsica, dà a voglia à i ghjòvani d'impegnassi anch'elli per valurizà ssu bellu patrimoniu. È cusì, hà furmatu mondu ghjòvani corsi, frà i quali Pantaleone Alessandri di Nucariu. Cù ellu hà rigalatu un librone nant'à u legnu è u mòbulu corsu*, un travagliu di memoria è di cunservazione di u patrimoniu nustrale, sìmbulu forte di a nostra identità. N'hà rinvivitu mòbuli è tàvule d'Orezza, ma dinù creatu altari è magnìfichi purtoni di ghjesgie! Suvente di manera benevulente è sempre appassiunnata. Avìa mani d'oru, l'amicu Raclot! L'umagiu chì li hè statu resu stu sàbatu in u Centru di Furmazione di i lavurenti di Furiani (CFA) hè più chè meritatu. Un attelu di bancalari porta ormai u so nome. Onore a so memoria di bancalaru, ma dinù quella di tutta una prufessione d'artisgiani d'arte ch'anu cuntribuitu à scrive u riacquistu di l'annate 70 è scumbàttenu sempre da ch'ella cuntinueghji à rinasce è à sviluppassi una prufessione nòbile.
Abel hà principiatu à travaglià u legnu avìa 14 anni, hà amparatu a zilugrafia, fattu una scola d'arte in Parigi, pò si n'hè vultatu in Corsica in u 1968 per rinvivisce u mòbulu corsu in a so semplicità è a so bellezza. Hè statu frà i primi militenti di l'ARC à u latu d'Edimondu Simeoni è hà campatu u so militentìsimu stallèndusi in paese, in cor'di a Castagniccia è di a pieve d'Orezza. Tandu era u solu attivu di u so paese di A Croce d'Ampugnani. Era a so manera di luttà contr'à a disertificazione di l'interiore. Innamuratu di a muntagna, partìa per longue spassighjate à scopre l'alte cime cù u so canucciu, Tobi. Cunniscìa piante, scoglii, è muntagne cù u so nome corsu è quelli chì l'accumpagnàvanu avìanu drittu à lezziò di geugrafie è di cultura! *«Credu chì l'ànima di u pòpulu corsu hè quì»* dicìa Abel Raclot. S'impegnava senza risparmiu nu e dimarchje assuciative di u mondu paisanu. A fiera di Pedicroce è i s'attelli, a rinàscita di a fiera di u Pratu, a creazione di l'associu Mobulu Corsu, a valurisazioni di u legnu corsu,.. era a so manera di luttà. U so pròpiu attellu in a Croce parìa un museu induve èranu infrugnati mondu mare è maraviglie.
S'hè spentu Abel Raclot u 17 di ferraghju 2018 à l'età di 88 anni. Un bellu umagiu li hè statu resu in Furiani, bramendu chì ss'attellu chì porta u so nome furmerà mondu ghjòvani bancalari di talenti, duppiati d'un bellu spìritu corsu. ■

** « Bois et meubles corses, legni è mobuli corsi ». Edizione Cismonte è Pumonti.*

Offerta speciale

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 45 €* (invece di 55 €)

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

❒ Eccu u mo sceccu di 45 € à l'ordine d'ARRITTI.

❒ Eccu un sustegnu in più di ..... €

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

* 45 € la première année, réabonnements suivants au tarif de 55 €.
Offre valable jusqu'au 30/04/2022.

La secousse « tellurique » perceptible par tous dans la société corse commence avec l'agression d'Yvan Colonna dans la prison de haute sécurité d'Arles. Les jeunes étudiants, lycéens, et d'autres descendent dans la rue avec fracas. Affrontements avec les CRS, les gendarmes, heurts prolongés, saccage des Finances publiques, la préfecture étant barricadée par un rideau de rue anti-émeute et derrière les polices.

Tout tremble mais rien ne bouge

par Max Simeoni

Les partis nationalistes étaient présents en soutien, mais aussi pour mieux canaliser cette révolte et éviterd'autres drames. Chaque ville, une après l'autre, a eu sa révolte ; celle de Bastia était quasi insurrectionnelle.
Paris a compris que l'envoi de renforts des services d'ordre ne pouvait plus suffire pour amener le calme. C'était une urgence pour le pouvoir central à 20 jours de l'élection d'un Président de la République, le Président sortant étant en tête, bien détaché dans les sondages, ayant bénéficié d'une situation internationale qui le rendait d'avantage visible que ses concurrents.

Les images d'émeutes en Corse devaient donc cesser au plus vite.
Madame Corse meublant le Conseil Constitutionnel, il envoya Darmanin le ministre de l'Intérieur, pour écouter toutes les doléances, aucun sujet tabou y compris l'autonomie, avant d'arriver la promesse des prisonniers du commando Erignac, Alessandri et Ferrandi est offerte dans un délai court, Yvan restant entre vie et mort, dans un coma médical à l'hôpital*... La promesse aussi d'un dialogue qui devrait être conclu par un projet de réforme institutionnelle avant la fin de l'année, malgré la parenthèse obligatoire des élections Présidentielles (10 et 24 avril) puis deux mois après des législatives (12 et 19 juin), cette dernière importante dans la mesure où elle doit donner une majorité parlementaire au Président élu pour qu'il puisse gouverner et entreprendre les réformes qui lui paraissent importantes. Un document écrit en commun sera rendu public afin que « nul n'en ignore ». Darmanin accorde une longue interview à Corse-Matin en arrivant enrobée de paroles de miel. L'autonomie pourquoi pas, le rapprochement des prisonniers d'Erignac sous peu, ce n'est plus qu'une affaire de formalités administratives, les différents points soulevés par les socioprofessionnels, les CCI, transports maritimes, fiscalité, vie chère, l'enseignement, la santé... tout sera abordé dans la discussion pour mieux précisément appréhender les contours et les limites de l'autonomie.

> **L'État jacobin est un modèle dépassé. La solution passe par une Europe démocratique forte pour abolir les frontières issues des guerres et intégrer la justice pour les peuples et les régions voisines. On est loin du compte.**

Il intronise cependant le Président de l'Exécutif par son premier contact, tête à tête avec Gilles Simeoni. Il joue l'ouverture en préalable avec l'élu local. Il n'a pas d'autres intermédiaires parmi ses opposants comme portillons. Il prolonge un jour de plus sa venue pour finir d'entendre tout son monde.
Les partis de Droite ou de Gauche opposés aux nationalistes sont hors-jeu, en Corse plus qu'ailleurs. Les clans qui leur servaient de relais commodes sont évaporés et LRM, parti du Président Macron, n'a pas assez de relais municipaux pour lui rallier une majorité non friable. Certes le corps électoral insulaire est trop réduit pour jouer un rôle plus direct dans une élection générale mais les troubles locaux, les images médiatisées amènent du flou sur son image de sortant rééligible, au niveau Hexagonale et internationale dont les presses commencent d'en parler.

Les courants politiques locaux se raccrochent ou se rapprochent là où ils pensent trouver une accroche. Obligés d'attendre, ils sont dans l'expectative inquiète, ni tout à fait pour l'Autonomie, ni tout à fait pour soutenir franc du collier le Président sortant. Le quel abonde en promesses à formuler après les élections. La phraséologie de Darmanin est ferme, chaleureuse pour emporter l'adhésion mais bordée par moment de non réponses, de non-dits, qui pourront servir à gagner du temps ou à des refus plus nets. Bref les procédés utilisés dans toute discussion diplomatique, le sentiment que les promesses sont faites, comme Pasqua l'a dit, pour *« ceux qui y croient »*. J'ajouterai et pour ceux qui voudraient y croire. *« Il n'est pas dit qu'on sera d'accord sur tout »* à la fin de la discussion a dit en passant le ministre en mission. Il sait où le bât blesse la doctrine des jacobins. L'autonomie cela dépend ce qu'on va mettre dedans. Pleine ? Elle va déborder jusque dans l'indépendance ! Entière ? Entièrement souveraine donc pourquoi pas l'autodétermination...
La coofficialité de la langue corse ? Le français est la langue de la République, c'est dans la Constitution ! Oui, mais elle n'y a été mise que par la réforme constitutionnelle du 25 juin 1992, l'argument étant de s'opposer à l'envahissement de l'anglais. Les tribunaux ne l'ont utilisée que contre des langues régionales. De nos jours on ne peut plus lire de la presse, des compte rendus scientifiques sans rencontrer de partout l'anglais, mieux on débute son apprentissage dès le primaire. Nos langues régionales souvent romanes, elles sont enseignées parfois mais pour être bridées, dommage pour le français, non ?
Pour conclure, il y a un rapport de force idéologique inamendable de la République des jacobins contre nos langues historiques, combat qu'il a perdu contre la langue anglaise, les finances et l'économie mondialisées.

Aussi l'État jacobin est un modèle dépassé. La solution passe par une Europe démocratique forte qui demande un temps long, très long pour abolir les frontières issues des guerres et intégrer la justice pour les peuples et les régions géographiquement voisines. On est loin du compte.
Mais pour le Peuple Corse, il y a une urgence plus rapprochée de sauvetage. Cela dépend de ce qui reste de notre culture, de notre langue, de notre territoire, en un mot de notre peuple pour le sauver et lui garantir un avenir. Le but n'étant pas de faire un retour dans le passé pour retrouver la Corse d'hier mais pour garder pour nos jeunes leur Terre et accueillir sans être noyés. Pour qu'ils y bâtissent leur vie, qu'ils voyagent mais qu'ils y reviennent.
On ne sauve pas un peuple par procuration. ■

** Alors que j'écris ces lignes, j'apprends qu'Yvan Colonna est décédé.*

L'eurodéputée Marie Toussaint en Corse le 3 avril

L'eurodéputée Marie Toussaint sera en Corse le dimanche 3 avril prochain pour soutenir les droits du fleuve Tavignanu, dont elle est l'une des premières signataires. Elle donnera un point de presse le matin avec le collectif.
Membre du comité de campagne de Yannick Jadot, elle animera l'après-midi une réunion dans le cadre de la campagne présidentielle aux côtés du comité de soutien corse.
Juriste en droit international, eurodéputée du groupe Europe Écologie Les Verts, Marie Toussaint est cofondatrice en 2015 de l'association Notre Affaire à Tous qu'elle a présidée à sa fondation et qui est l'une des quatre ONG qui mènent la campagne l'Affaire du Siècle pour la défense du climat. Une campagne dont la pétition a recueilli plus de 2,3 millions de signatures de soutien.
Notre Affaire à Tous a gagné son procès contre l'État français qui n'a pas rempli ses engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Au terme de deux ans de luttes, l'État a été condamné pour inaction climatique ! La justice a reconnu que l'inaction de l'État était illégale et engageait la responsabilité du gouvernement. L'État est reconnu responsable de « préjudice écologique ». Le Tribunal a donné deux mois au gouvernement pour prouver que ce préjudice a cessé. Une nouvelle audience aura lieu au printemps pour décider des sanctions et des mesures qui pourront être mises en œuvre. ■

La réunion se tiendra à Aleria, le 3 avril à 14h30. Venite numarosi !

● **Déclaration des Droits du Tavignanu :**
www.tavignanu.corsica
notreaffaireatous.org/actions/laffaire-du-siecle/

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1er mars 2022, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS ECOLE MEDITERRANEENNE DE PIZZA
Forme : Société par actions simplifiées
Capital : mille euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune.
Siège : Pizzeria le QG, Lieu-dit Punticchiu, 20230 Santa-Lucia-Di-Moriani
Objet social : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes, le coaching, l'accompagnement aux recrutements, l'audit, à destination de tout public, personnes morales publiques ou privées, personnes physiques ; l'organisation de salons et conférences consacrées à la formation et l'animation de groupes ;
Durée : 99 ans
Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Mr Cyril IGLESIAS, née le 20 octobre 1986 à BASTIA, demeurant 1 impasse des terrasses, 20200 BASTIA
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

CANTINA GRILL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 QUAI BANDA DEL FERRO
20169 BONIFACIO
477 532 303 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 Quai Banda del Ferro, 20169 BONIFACIO, au 31 Quai Banda del Ferro 20169 BONIFACIO à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

BG
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUARTIER CAMPICICOLI
20137 PORTO VECCHIO
898 122 395 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Christian FEYFANT, demeurant à Porto-Vecchio (20137), Villa Dolce e Serena, Hameau de Precojo, pour une durée illimitée à compter du 19 mars 2022.

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans ARRITTI du 21 octobre 2010 n° 2203, concernant l'avis de location gérance entre Madame Simone Baptistine Paule GUERRINI veuve SORBA et Mademoiselle CHRISTODOULATOS Aurore,
il fallait lire : « exploité 3, avenue NAPOLEON III - 20110 PROPRIANO »
au lieu de : « exploité 1, avenue NAPOLEON - 20110 PROPRIANO ».

COMMUNE DE MURO (2B)
PROJET OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT COMMUNALE « OLMI »

APPEL À CANDIDATURES DE CONSTRUCTEURS POUR LA CESSION DE CHARGES FONCIÈRES ET LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE LOGEMENTS

1. Objet de la consultation : Appel à candidatures pour la cession d'un lot à bâtir situé à Muro (2B) en vue de la réalisation d'un programme de logements en promotion destinés à favoriser l'accession abordable.
2. Type de procédure : Cession de lot à bâtir - hors marchés.
3. Description du projet : Lotissement réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Muro, dédié à l'accession à la propriété en résidence principale de jeunes ménages et familles primo-accédantes, et localisé sur le site « Olmi » situé au Sud du village.
La présente consultation s'inscrit dans le cadre de la commercialisation des charges foncières du macro-lot destiné à accueillir le programme de logements. Elle a pour objet de désigner l'opérateur immobilier chargé de réaliser ce programme.
4. Programme prévisionnel :
- Périmètre du macro-lot : environ 2 210 m².
- Programme : lotissement de 5 logements individuels en accession. Une part minimale de 50% du programme doit être destinée à l'accession abordable.
5. Retrait du cahier des charges de consultation : Le cahier des charges de consultation et ses annexes sont mis à disposition des opérateurs économiques sur la plateforme dématérialisée de la Commune.
Afin d'obtenir l'accès à la plateforme, les candidats intéressés doivent s'adresser à la commune de Muro par mail à l'adresse : casacumuna.20225.muro@wanadoo.fr
6. Composition de l'équipe : Seules les sociétés ayant qualité de constructeur de maison individuelle sont admises à candidater. Les sociétés candidates devront disposer des moyens humains et techniques nécessaires à la conception des logements, du stade Esquisse jusqu'à réception des travaux.
7. Déroulement de la consultation : Consultation en un tour, avec remise d'un dossier comprenant les pièces au titre de la candidature (pièces administratives) et au titre de l'offre.
L'opérateur sera désigné au regard : 1- De la pertinence du programme et de l'offre financière ; 2- De la valeur technique de l'offre ; 3- De la qualité des modèles de constructions proposés.
Le contenu des dossiers de propositions à remettre, ainsi que la pondération des critères d'analyse sont précisés dans le cahier des charges de consultation.
8. Modalités de remise des propositions : Les dossiers de propositions devront parvenir au plus tard le mercredi 18 mai 2022 à 12h00 par voie dématérialisée, en format PDF reproductible, sur le profil d'acheteur suivant : http://www.e-marchespublics.com
Les modalités de remise des offres sont précisées dans le cahier des charges de consultation.
Des auditions pourront être organisées avec un ou plusieurs opérateur(s) candidat(s) ayant remis une proposition. Dans ce cas, les auditions se tiendront le mardi 7 juin 2022.

Crèscita di i carburanti

L'agricultori in perìculu

A crisa in Ucràina ingattivisce a situazione sin'à in Corsica cù un mondu agrìculu ch'era già abbastanza in crisa senza què ! Dapoi u 21 di marzu l'agricultori blòccanu i dui dipòsiti petrulieri di l'ìsula. Dinùnzianu una crèscita di 110% di u gasoilu di i trattori è altri urdigni agrìculi è dumàndanu una presa in contu di e so difficultà. Frà e rivendicazioni, un ritornu à i prezzi di l'annata scorsa, è una lìmita di i prezzi da cunvene cù u Statu per permètteli di travaglià nurmalamente. *« Ogni volta chè no pigliemu un trattore, perdimu soldi »* dìcenu l'agricultori. L'azzione impedisce à e stazzioni di furnìscesi è s'ella dura, ùn ci serà più essenza da quì à pocu. Ùn sò soli à mughjà l'agricultori, sò in perìculu dinù i traspurtori è a situazione s'ella impeghjurisce torna ha da esse insuppurtèvule per tutti. I gruppi naziunalisti à l'Assemblea di Corsica pòrghjenu u so sustegnu à l'agricultori è chjàmanu à una presa in contu globale di i prublemi. Si n'hè parlatu durante a vìsita di u ministru Darmanin in Corsica sti pochi ghjorni, indifora di e discussioni per un novu statutu stituziunale, l'eletti anu dumandatu à u Statu d'accumpagnà cù misure urgente a situazione ecunòmica è suciale di a Corsica. ■

SPANETA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : 19 RUE SAINT DOMINIQUE
20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 14 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SPANETA
Siège : 19 Rue Saint Dominique, 20169 BONIFACIO
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 200 euros
Objet : vente au détail d'articles et souvenirs artisanaux ; vente au détail d'articles de décoration et petit équipement de la maison ; vente de prêt-à-porter et bijoux.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Aurélie SPANO-OGGIANO, demeurant au 19 Rue Saint-Dominique, 20169 BONIFACIO.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Présidente

OSANI-GHJIRULATU
Société Anonyme au capital de 250 280,00 €
Siège social : MAIRIE 20147 OSANI
528 349 574 RCS AJACCIO

AVIS DE PUBLICITE

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2022, que le capital social a été réduit d'une somme de 106 369,00 euros pour être ramené à 143 911,00 euros.
Comme conséquence de l'adoption de cette résolution, l'Assemblée Générale a décidé de modifier l'article 8 des statuts ainsi qu'il suit :
Article 8 - Capital social
Ancienne mention
« Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante mille deux cent quatre-vingts (250 280) euros.
Il est divisé en six mille deux cent cinquante-sept (6 257) actions de quarante (40) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement libérées et de même catégorie ».
Nouvelle mention
« Le capital social est fixé à la somme de cent quarante-trois mille neuf cent onze (143 911,00) euros.
Il est divisé en six mille deux cent cinquante-sept (6 257) actions de vingt-trois (23,00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les actionnaires en proportion de leurs droits ».

Jean-François LUCIANI
Président du Conseil d'Administration

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOTISSEMENT CABANULE - LOT 2 : CRÉATION D'UN PARKING

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achats-publicscorse.com:443/1622.
Type d'organisme : Commune.
Objet du marché : Travaux de réhabilitation du lotissement Cabanule - lot 2 : création d'un parking.
Type de marché : Travaux.
Site ou lieu d'exécution principal : lotissement Cabanule 20620 Biguglia
Classification C.P.V : Objet Principal : 45223300-9
Caractéristiques principales : Travaux de voirie et de réseaux divers pour la construction d'un parking résidentiel en surface de 28 places.
Refus des variantes.
Durée du marché : 2 mois à compter de la notification du marché.
Conditions relatives au marché
Cautionnement et garanties exigées : Application d'une retenue de garantie de 5% substituable par garantie à 1ère demande ou caution per-sonnelle et solidaire.
Modalités essentielles de financement et de paiement : Financé à 20% par la Collectivité de Corse
Unité monétaire utilisée : l'euro
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-de-claration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-can-didat).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60 % prix - 40 % valeur technique
Type de procédure : Procédure adaptée.
Délais
Date limite de réception des offres : 8 avril 2022 à 12h.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2022-05
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit à l'adresse suivante :
https://www.achatspublicscorse.com:443/1622
Conditions de remise des offres ou des candidatures remise dématérialisée à l'adresse suivante :
https://www.achatspublicscorse.com:443/1622.
Adresse(s) complémentaire(s)
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr
Date d'envoi du présent avis : 18 mars 2022.

Tavignanu vivu alerta à a pulluzione !

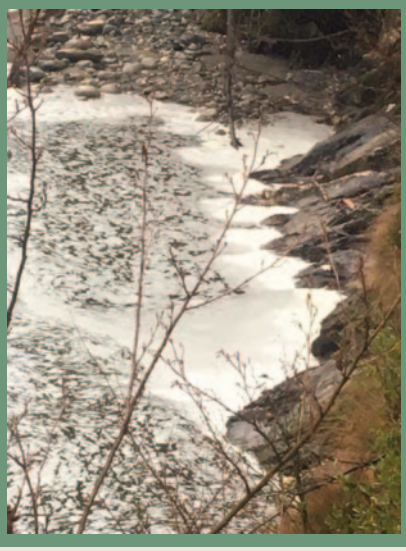

Dans une annonce sur sa page Facebook, le Collectif Tavignanu Vivu alerte tout un chacun : « Nous avons constaté une pollution du Tavignanu à l'aval du pont d'Altiani. Cette pollution se traduit par de la mousse en surface (photo). Comme il y a des captages pour l'eau potable en aval il est prudent, pour les gens de la région, de ne pas boire l'eau du robinet si elle a changé de couleur, d'odeur ou de goût. Nous cherchons le point de départ de cette pollution. Nous avons alerté les instances pour essayer d'obtenir des réponses. On peut imaginer, si le projet de centre d'enfouissement venait à voir le jour, la pollution visible et invisible qui se produirait inévitablement ! » ■

www.arritti.corsica

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262